

Cyclamen.

Le rhizome réduit en pulpe a été employé comme résolutif dans les tumeurs scrofuleuses. Décoction utilisée dans les engelures.

Cynoglosse.

Les feuilles et racines seraient béchiques et calmantes ; elles ont été utilisées en cataplasme dans les engorgements scrofuleux.

Cytise.

L'extrait de cytise (1 à 5 centigr.) serait bon contre les vomissements, les quintes de coqueluche, l'asthme, la bronchite.

D**Dattes.**

Tisane béchique (30 gr. p. 500) ; les dattes font partie des quatre fruits pectoraux.

Datura stramonium.

Propriétés analogues à celles de la belladone et jusquiame, antispasmodiques : asthme, coqueluche, chorée, épilepsie, hystérie, etc.

Poudre, alcoolature, extrait, teinture (mêmes doses que pour la belladone).

On fait des cigarettes de datura (1 gr. de feuilles).

Sirop (75 centigr. de teinture p. 10 gr.).

Daturine. — Mydriatique comme l'atropine.

Granules de 1 milligramme (deux, quatre, huit par jour).

Dentifrices.

Voici quelques formules de poudres dentifrices :

1° Carbonate de chaux.....	} aa	10 gr.
— de magnésie.....		
Quinquina gris.....		
Essence de menthe.....		0 ^{sr} ,10
2° Charbon.....		20 gr.
Quinquina gris.....		10 —
Essence de menthe.....		0 ^{sr} ,10
3° Talc.....		20 gr.
Crème de tartre.....		5 —
Essence de menthe.....		II gouttes.
Carmin.....		0 ^{sr} ,10
4° Bitartrate de potasse.....	} aa	20 gr.
Sucre de lait.....		
Laque carminée.....		2 —
Essence de menthe.....		0 ^{sr} ,10

Parmi les savons dentifrices, on peut citer ceux de Magitot et celui de Cassive :

1° Savon de magnésie.....	10 gr.	
Carbonate de chaux précipité.....	9 —	
Essence de roses.....	} aa	X gouttes.
— de menthe.....		
— de lavande.....	1 gr.	
Carmin.....	0 ^{sr} ,10	
2° Beurre de cacao.....	12 gr.	
Carbonate de magnésie.....	25 —	
— de chaux.....	} aa	20 —
Savon de potasse.....		
Essence.....	0 ^{sr} ,25	
3° Savon médicinal en poudre.....	20 gr.	
Glycérine neutre.....	Q. S.	
Acide salicylique.....	0 ^{sr} ,50	
Essence de badiane.....	1 gr.	

On colore en rose avec traces de carmin ou éosine.
Le Dr Cruet donne la préférence au savon, comme dentifrice et conseille :

Le matin, brosse de crin pas trop dure mouillée et imprégnée de pâte de savon, lavage de la bouche avec eau boriquée ou eau tiède aromatisée avec un élixir. Après chaque repas, lavage de la bouche avec l'eau aromatisée (menthe); le soir, avant de se coucher, brosse. Employer de préférence des dentifrices alcalins.

Désinfection.

Personnes qui soignent les contagieux. — Blouses spéciales, revêtues à l'entrée de la chambre, quittées en sortant; lavage des mains au sublimé, lavage de la figure, des cheveux, barbe, etc. Ne pas prendre ses repas dans la chambre du malade. Se laver souvent la bouche et la gorge avec l'eau boriquée.

Enfants malades. — Propreté du corps, bains, lavages de la bouche, du nez, des oreilles, des organes génitaux.

Désinfection après la maladie. — La diphtérie, la variole, la scarlatine, la suette, le choléra, le typhus, la peste, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la tuberculose, exigent une désinfection complète des objets et des locaux. L'eau bouillante est un bon désinfectant pour les objets qui peuvent la supporter. Pour les autres, et suivant leur nature, on se servira du sublimé à 1 p. 1000, du sulfate de cuivre ou du chlorure de zinc, de l'acide phénique à 5 p. 100, du lait de chaux, des vapeurs de soufre, de formol, de la vapeur sous-pression, etc.

Des stations publiques de désinfection sont installées à Paris aux adresses suivantes :

- 1° Rue des Récollets, n° 6 (Téléph. 402-97).
- 2° Rue du Château-des-Rentiers, n° 71 (Tél. 800-63).
- 3° Rue de Chaligny, n° 21 (Tél. 907-88).
- 4° Rue de Stendhal n° 1 (Tél. 904-17).

Les maladies dont la déclaration est obligatoire et qui exigent la désinfection sont : fièvre typhoïde et typhus, variole, scarlatine, diphtérie, suette, choléra,

peste, fièvre jaune, dysenterie, fièvre puerpérale, ophtalmie des nouveau-nés.

L'isolement et la quarantaine pour les lycées et collèges de France ont été fixés ainsi :

Variole, scarlatine et diphtérie, quarante jours; varicelle, oreillons, rougeole, vingt-cinq jours; ce délai a été abaissé à quinze jours pour la rougeole; coqueluche, trente jours après la disparition des quintes.

Digitale.

La digitale est indiquée dans les maladies du cœur à la période d'asystolie; elle est contre-indiquée dans les affections aortiques avec hypertrophie, dans la symphyse cardiaque. Elle peut rendre des services dans les affections de l'appareil respiratoire qui affaiblissent le cœur, dans l'hémoptysie, dans les maladies infectieuses aiguës, dans les névroses convulsives, dans les engorgements, etc.

Doses. — La poudre de feuilles se donne à la dose de 1 à 2 centigrammes par année d'âge, en paquet ou en suspension dans un julep :

1° Poudre de feuilles de digitale..... 0^{sr},05
Looch blanc..... 60 gr.

Par cuillerées à dessert de deux en deux heures (enfant de trois à cinq ans).

2° Poudre de feuilles de digitale..... }
— de scille..... }
— de scammonée..... } 2^{aa} 0^{sr},05

Pour un paquet : à prendre matin et soir dans une cuillerée de lait (enfant de cinq à dix ans).

L'infusion ou la macération de poudre de feuilles de digitale se donne à la dose de 2 centigrammes par année d'âge :

1° Poudre de feuilles de digitale..... 0^{sr},10
Infuser trente minutes dans eau..... 80 gr.
Ajouter sirop d'asperges..... 20 —

Par cuillerées à dessert de deux en deux heures (enfant de cinq ans).

2 ^o Poudre de digitale.....	0 ^{sr} ,20
Macérer douze heures dans eau.....	80 gr.
Ajouter sirop des cinq racines.....	20 —

A prendre dans la journée (enfant de dix ans).

La *teinture* de digitale se prescrit à la dose de II gouttes par année d'âge :

1 ^o Teinture de digitale.....	X gouttes.
Julep gommeux.....	60 gr.

Par cuillerées à café d'heure en heure (enfant de cinq ans).

2 ^o Teinture de digitale.....	XX gouttes.
Oxymel scillitique.....	10 gr.
Sirop des cinq racines.....	15 —
Eau.....	80 —

Par cuillerées de deux en deux heures (enfant de dix ans).

On peut associer la teinture de scille à la teinture de digitale :

Teinture de scille.....	} $\bar{a}\bar{a}$ 5 gr.
— de digitale.....	

V à X gouttes trois fois par jour (enfant de cinq à quinze ans).

Le Dr Pilatte prescrit comme topique dans les engelures :

Teinture de digitale.....	6 gr.
Thymol cristallisé.....	3 —
Alcool à 70°.....	} $\bar{a}\bar{a}$ 150 —
Glycérine.....	

Le *sirop* de digitale (25 centigr. de teinture par 10 gr.) se prescrit à la dose de 2 grammes par année d'âge :

Sirop de digitale.....	20 gr.
— de stigmates de maïs.....	10 —
Eau de fenouil.....	60 —

Par cuillerées de deux en deux heures (enfant de dix ans).

Quelle que soit la préparation de digitale employée, on ne la maintiendra pas plus de cinq à huit jours, car le médicament s'accumule.

Digitaline.

La digitaline cristallisée se prescrit en granules de un quart de milligramme (1 à 4 par jour). On peut la prescrire aussi en solution :

Digitaline chloroformique.....	0 ^{sr} ,01
Glycérine à 23°.....	40 gr.
Alcool à 90°.....	45 —
Eau distillée.....	15 —

Un gramme (L gouttes) contient un dixième de milligramme. On donne un gramme par année d'âge.

Diiodoforme.

Ce médicament, contenant 95 p. 100 d'iode, a l'avantage sur l'iodoforme d'être inodore ou peu odorant.

Dionine.

Ce corps, chlorhydrate d'éthyl-morphine, remplace la morphine à la même dose (1 à 2 milligr. par année d'âge), dans la toux, la diarrhée, etc.

1 ^o Dionine.....	0 ^{sr} ,10
Eau de laurier-cerise.....	10 gr.

Prendre V à X gouttes trois fois par jour.

2 ^o Dionine.....	0 ^{sr} ,10
Sous-nitrate de bismuth.....	5 gr.

Faire vingt paquets ; un toutes les trois ou quatre heures.

Diurétiques.

Il y a trois ordres de diurétiques : 1^o ceux qui augmentent la masse du sang (boissons aqueuses, transfusion, sérum artificiel) ; 2^o ceux qui modifient mécaniquement la circulation (digitale, caféine, scille) ; 3^o ceux qui excitent le rein (balsamiques, alcool, cantharides).

A l'anurie et oligurie des néphrites conviennent les

diurétiques des deux premiers groupes. Ceux du troisième groupe exigent l'intégrité préalable du rein. Voici quelques formules :

Tisanes :

1 ^o Poudre de scille.....	0 ^{sr} ,50
Baies de genièvre.....	10 gr.
Eau bouillante.....	500 —
Ajouter sirop de polygala.....	50 —
	(Décoction).
2 ^o Cinq racines.....	10 gr.
Eau bouillante.....	500 —
Sirop des cinq racines.....	50 —
	(Infusion prolongée).
3 ^o Décoction de chiendent.....	500 gr.
Acétate ou nitrate de potasse.....	1 —
Sirop de pariétaire.....	50 —

Poudres :

1 ^o Nitrate de potasse.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 10 gr.
Guimauve.....	
Réglisse.....	
Gomme arabique.....	
Lactose.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 60 —
Une cuillerée à café dans un verre d'eau.	
2 ^o Nitrate de potasse.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 0 ^{sr} ,15
Sulfate de potasse.....	
Crème de tartre.....	
Poudre de digitale.....	
	0 ^{sr} ,05
Pour un paquet, n ^o 3; à prendre dans la journée.	
3 ^o Poudre de scille.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 0 ^{sr} ,05
— de digitale.....	
Sucre de lait.....	
	1 gr.

Pour un paquet, n^o 5; un toutes les deux heures.

Potions :

1 ^o Oxymel scillitique.....	10 gr.
Alcool nitrique.....	1 —
Eau de menthe.....	15 —
— distillée d'hysope.....	60 —

A prendre en quatre ou cinq fois dans la journée.

2 ^o Acétate de potasse.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 2 gr.
Nitrate de potasse.....	
Sirop de stigmates de maïs.....	
Eau distillée.....	30 —
	80 —

Par cuillerées de deux en deux heures.

3 ^o Infusion de baies de genièvre.....	150 gr.
Acétate de potasse.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 1 —
Nitrate de potasse.....	
Oxymel scillitique.....	
Sirop des cinq racines.....	
	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 10 —

A prendre dans la journée par gorgées.

Vins : 1^o Vin amer scillitique de la Charité (scille sans digitale) : 20 à 50 grammes par jour; 2^o vin diurétique de Trouseau ou de l'Hôtel-Dieu (scille et digitale) 15 à 30 grammes.

Donovan (liqueur de).

Employée dans les dermatopathies infantiles (Saint-Philippe), dans la scrofule et le lymphatisme, cette liqueur est à base d'iodure d'arsenic et de mercure :

Iodure arsénieux.....	} $\tilde{a}\tilde{a}$ 1 gr.
Biiodure de mercure.....	
Eau distillée.....	
	98 —

On prend IV grammes de cette solution et on ajoute l'eau distillée et le sirop :

Solution iodo-arsénico-mercurielle.....	4 gr.
Sirop de gingembre.....	16 —
Eau distillée.....	80 —

On donne une cuillerée à café matin et soir. Prenant la solution d'iodure d'arsenic à 1 p. 100, Saint-Philippe en donne X gouttes par jour.

Dormiol.

Ce corps, résultant de l'action du chloral sur l'hydrate

d'amylène, se prescrit à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme le soir comme hypnotique :

Dormiol.....	5 gr.
Sirop d'oranges.....	10 —
Julep gommeux.....	60 —

Une à deux cuillerées à café le soir en se couchant.

On trouve dans le commerce une solution de dormiol à 50 p. 100. On ajoute peu à peu quatre parties d'eau froide distillée et on agite vivement :

Dormiol à 50 p. 100.....	20 gr.
Eau distillée.....	80 —
Sirop simple.....	20 —

Une à deux cuillerées à soupe le soir.

Douce-amère (Voy. MORELLE).

Drosera.

On emploie surtout la *teinture* (1 à 2 gr.) dans l'asthme et la coqueluche. On l'associe à l'aconit, à la belladone, etc.

Duboisine.

Le *sulfate de duboisine* est employé en ophtalmologie comme l'atropine, à 1 p. 300 ou 1 p. 400. On peut prendre à l'intérieur des granules de 1 milligramme (2 à 6).

Dulcine.

C'est un succédané de la saccharine ; avec 5 centigrammes on peut sucrer une potion de 150 grammes.

E

Eau albumineuse.

Cette eau, souvent prescrite dans les diarrhées infantiles, se prépare ainsi :

Blanc d'œuf.....	N ^o 1.
Eau de fleurs d'oranger.....	10 gr.
Eau pure.....	Q. S. p. 1 litre.

A prendre dans la journée.

Pour éviter la décomposition au moment des chaleurs, préparer l'eau albumineuse au moment de l'emploi.

Eau blanche.

Liquide astringent, l'eau blanche a pour formule :

Sous-acétate de plomb liquide.....	20 gr.
Eau.....	980 —

Eau d'Alibour.

Cette vieille préparation antiseptique se prépare ainsi :

Eau distillée.....	200 gr.
Campbre à saturation.....	Q. S.
Sulfate de zinc.....	7 gr.
Sulfate de cuivre.....	2 —
Safran.....	0 ^{sr} ,40

On l'emploie diluée à 1 p. 3 ou 1 p. 2 dans l'impétigo.

Eau-de-vie allemande.

Purgatif drastique, prescrit à la dose de 1 gramme par année d'âge avec parties égales de sirop de ner-